

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 18 JUN 2020**

Sont présents : Alain ABSCHIEDT, Chantal DILLET, Yoann GOLLER, Jean FELTER, Nicole FERRY, Joël MAIRE, Jean-Luc DUVAL, Dominique BREGNARD, Sébastien BARTH, Françoise CLAUDE, Frédéric LATRAYE

Est nommé secrétaire : Frédéric LATRAYE



**- ORDRE DU JOUR**

**Election des délégués communaux**

	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
<b>Syndicat mixte départemental d'électricité des Vosges</b>	Joël MAIRE	
<b>Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges</b>	Dominique BREGNARD	
<b>CLECT</b>	Jean FELTER	
<b>Association communes forestières</b>	Frédéric LATRAYE	Jean FELTER

**Délégations accordées au maire**

Dans le but de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil municipal décide de donner au maire délégation pour :

Prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 10 000,00 € HT ;

Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.

**Indemnité de fonction des adjoints**

Le conseil municipal a voté favorablement à l'unanimité pour les indemnités des 3 adjoints.

**Mise en place des commissions communales**

Le conseil municipal décide de créer et de désigner les membres des commissions communales

Agriculture-chemins décharge	Forêt	Bâtiments communaux habitat	Cadre de vie environnement	Salle communale
Jean-Luc DUVAL Joël MAIRE Frédéric LATRAYE Sébastien BARTH	Jean-Marie CLAUDE Frédéric LATRAYE Sébastien BARTH Jean-Luc DUVAL Philippe GAILLARD Jean FELTER	Dominique BREGNARD Jean-Luc DUVAL Chantal DILLET Françoise CLAUDE	Françoise CLAUDE Nicole FERRY Chantal DILLET Yoann GOLLER	Chantal DILLET Françoise CLAUDE Frédéric LATRAYE Yoann GOLLER

Affaires sociales	Culture-animation-communication	Camping
Jean-Luc DUVAL Joël MAIRE Chantal DILLET Françoise CLAUDE	Marie-Aline BONA-VENTURE Nicole FERRY Françoise BEGIN Chantal DILLET	Françoise CLAUDE Dominique BREGNARD Jean-Luc DUVAL Chantal DILLET

Référent NOOBA	Référent habitat com com	Référent sécurité rou- tière	Correspondant défense
DUVAUCHELLE Marine	DILLET Chantal	FELTER Jean	DILLET Chantal

**Procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)**

Titulaires	Suppléants
Jean-Luc DUVAL Françoise CLAUDE Joël MAIRE	Frédéric LATRAYE Chantal DILLET Sébastien BARTH

**Attribution de compensation 2020 EPCI**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la répartition des attributions de compensation telle que présentée lors du Conseil Communautaire du 26 Février 2020. L'attribution qui sera versée par la Communauté de Communes du pays de Colombey pour la commune de Vicherey est de 5386.41 € en 2020.

**Constitution de la commission communale des impôts directs (CCID)**

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs de la commune, le conseil municipal propose 12 personnes comme commissaires titulaires et 12 comme suppléants, six titulaires et six suppléants seront désignés par la Direction générale des finances publiques.

**Travaux d'exploitation forêt 2020**

Le conseil municipal examine le programme des travaux sylvicoles 2020 préconisé par l'ONF :

- Broyage en plein de végétation parcelle 26
- Cloisonnement sylvicole, maintenance mécanisée, parcelles 13.u, 15.j, 17.j, 24.u

Il décide d'accepter le programme d'actions 2020 en partie, conforme au plan d'aménagement, pour un montant de 1407,60 € TTC, somme qui sera inscrite au budget 2020. Il décide de reporter le broyage en plein de végétation de la parcelle 26.

**Information proposition d'achat maison BOURAHLA**

Le conseil autorise le maire à se renseigner auprès du mandataire judiciaire pour l'éventuel achat de la maison BOURAHLA situé au 1rue Francois de Neuchateau.

**Questions diverses**

Le conseil donne son accord pour l'achat d'un cadeau afin de remercier Christian FRANCE, Marie-Aline BONAVENTURE et Fabienne MANGENOT.

Suite aux nouvelles règles sanitaires liées au COVID, un forfait de 50 € sera imposé à chaque location de salle pour la désinfection des locaux.

*Afin de préparer la perspective de projets pour les 6 années à venir sur notre commune, une boîte à idées est mise à votre disposition en mairie jusqu'au 31 août 2020. Vous pouvez également mettre votre demande dans la boîte aux lettres de la mairie.*

